



Grenoble Habitat : réaction de CDC Habitat et de la Ville de Grenoble à l'avis rendu par le conseil métropolitain

Lors du conseil métropolitain de ce jour, les élu-es ont donné un avis défavorable sur la cession par la Ville de Grenoble de ses titres au sein de Grenoble Habitat à CDC Habitat. La Ville et CDC Habitat prennent acte de cet avis et se réuniront dans les prochains jours pour décider des suites à donner à ce projet.

Cet avis intervient dans le cadre d'un long processus qui a démarré par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en juillet 2022 par la Ville de Grenoble. En effet, suite à l'échec du projet de rapprochement entre ACTIS et GH initié en 2018 et abandonné fin 2021, la Ville de Grenoble a souhaité rechercher des partenaires pour donner une nouvelle ambition au bailleur social GH qu'elle avait créé il y a une cinquantaine d'années. Le processus d'AMI, auquel Grenoble Alpes Métropole a renoncé à participer, a abouti au choix du meilleur projet pour la société et le territoire : celui de CDC Habitat.

120 logements sociaux neufs par an pendant 10 ans, 10 millions d'euros supplémentaires pour la réhabilitation des logements existants, autonomie de Grenoble Habitat avec la conservation de son organisation, de ses équipes, de ses activités et de ses métiers, amélioration de la relation aux locataires, une gouvernance associant la Métropole, la Ville et des représentant-es des locataires dans le Conseil d'administration, des communes actionnaires de Grenoble Habitat pour maintenir un lien durable... CDC Habitat a proposé un projet ambitieux, au service du territoire, et a donc été choisi en mars dernier pour devenir actionnaire de référence de Grenoble Habitat, permettant de conserver une assise publique au bailleur. Le projet a également recueilli le soutien des salarié-es de Grenoble Habitat et des actionnaires institutionnels.

La Ville de Grenoble et CDC Habitat portent un projet pertinent et en adéquation avec les enjeux du territoire et de Grenoble Habitat, et ont souhaité le partager largement auprès des acteurs locaux. Ils prennent acte de l'avis défavorable du Conseil métropolitain. La Ville de Grenoble et CDC Habitat se sont engagés pour mener à bien ce projet et se réuniront prochainement pour en déterminer les suites.